



L • S • T

LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°391 Avril 2022



## LUTTER, SE RASSEMBLER POUR CONSTRUIRE UNE PAROLE MILITANTE

Atelier Terre de LST Andenne

### Sommaire

- P.2** *NAMUR* –  
**J'AMAIS JE NE L'AI OUBLIE**  
Témoignage d'une maman
- P.3** *NAMUR* –  
**ETRE EN SOLIDARITE**  
En soutien aux militants, migrants  
et grévistes
- P.4** *FEDERATION* –  
**DIFFUSER NOTRE PAROLE**  
Le cahier de revendications
- P.5** *FEDERATION* –  
**NOS DROITS :  
LA DOMICILIATION**  
L'inscription d'office dans une  
commune
- P.6** *FEDERATION* –  
**CA SE PASSE.**  
Notre site  
Atelier écriture  
**PETITES NOUVELLES**

### Editorial

Après ces mois difficiles, petit à petit, nous redécouvrons le bonheur de vivre de vraies relations humaines. On retrouve notre famille, nos amis, on se retrouve aussi à LST dans les différentes locales.

Avoir des endroits où se rassembler, où l'on se sent entendu, où l'on se sent être un être humain est important. Pouvoir tout dire sans se sentir juger, sans que l'on nous colle une étiquette, dans le respect du vécu et du point de vue exprimé par chacun est le premier pas incontournable de la dignité de chacun.

Etre ensemble pour être solidaire les uns avec les autres, c'est aussi, à partir des échanges, des partages, réfléchir sur ce que l'on vit et ainsi construire une parole forte et commune.

Une parole juste puisque née d'un projet solidaire, et enracinée dans un quotidien de résistance à la misère, dont vous pouvez découvrir chaque mois, quelques illustrations dans ce périodique.

Une occasion offerte de rejoindre une résistance essentielle pour garantir notre temps d'une déshumanisation qui s'impose avec une vigueur nouvelle.

Laetitia Montino

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et partage ce journal avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à lire.

## JAMAIS JE NE L'AI OUBLIÉ

*PENDANT TROP D'ANNÉES, LA VIE M'A SÉPARÉE DE MON FILS.  
AUJOURD'HUI, NOTRE RELATION SE RECONSTRUIT PEU À PEU.*



Je ne suis pas découragée. Je sais que je le tiendrai un jour dans mes bras. Mais ça devenait trop long, il fallait faire quelque chose.

### TOUS LES 15 JOURS

Mon fils est handicapé, ce n'est pas facile de vivre avec un enfant handicapé. Il a dû aller vivre en institution. Il revenait chez mon mari et moi et puis chez mes parents. Je le voyais tous les quinze jours.

Puis, pour des raisons personnelles, et pour le bien de mon fils, j'ai demandé pour qu'il ne vienne plus à la maison. J'ai gardé tous mes problèmes pour moi et j'ai préféré que les deux visites se fassent chez mes parents. Mes parents allaient le chercher à l'institut et le ramenaient le lendemain. Après quand papa est décédé, c'est un mini bus de l'institution qui amenait mon fils. Tout se passait bien.

Cela a duré plusieurs années et puis, décès, séparation... j'ai perdu les pédales.

### LA VIE NOUS A SÉPARÉS

Je ne le voyais plus mais je demandais toujours de ses nouvelles. J'essayais d'aller de temps en temps chez maman, ce n'était pas facile. Je me suis

retrouvée à la rue. Ça a été très dur. Une dame m'a hébergée chez elle, j'ai eu un contact avec l'assistante sociale de l'institut. Elle m'a dit qu'elle me retéléphonerait mais pas un coup de fil. Pourtant, elle savait que je voyais mon fils, que j'allais chez maman le voir. Mais je pense qu'elle avait une opinion négative de moi, avec ce que j'ai vécu. Ce n'était pas évident de demander de l'aide pour me conduire.

J'ai compris que je devais faire autrement, ne pas compter sur les autres. Je cherchais un appartement, j'essayais de m'en sortir. Je me suis retrouvée deux ans dans un camping. Avec des trajets impossibles. La peur qu'on vole dans ma caravane (ce qui est arrivé). Et puis maman est décédée, rien n'a plus été du tout. Y'a eu des hauts et des bas. J'ai préféré tout oublier. J'avais besoin de mettre des choses de côté pour continuer à vivre. Je ne me faisais pas à la perte de maman ni à la séparation. Je ne supportais plus non plus de ne plus avoir de contacts téléphoniques avec mon fils.

*ET UN JOUR,  
UN EDUCATEUR A DECROCHE  
LE TELEPHONE, ON A PARLE  
ET IL M'A PROPOSE DE PARLER  
AVEC MON FILS*

### C'EST MON FILS

Jamais je ne l'ai oublié, il fait partie de ma vie. Partout où j'ai été, j'ai gardé les photos, et les petits mots, c'est important pour moi. On m'a beaucoup critiquée, mais personne ne se rendait compte de ce que je faisais pour le recontacter. 13 ans d'espoirs, de recherches de moyens qui ne donnaient rien. Je ne crois pas que critiquer fait avancer des choses. On ne sait pas ce que vivent les gens.

J'avais besoin d'un coup de main, qu'on réponde au téléphone ou que l'institution me joigne aussi, qu'on réponde à mes contacts.

Et on voudrait qu'on ait confiance aux travailleurs sociaux ?

### PATIENCE

Mais je n'ai pas perdu patience. Et maintenant, on y est arrivé. C'est en avril l'an dernier que ça a marché après un coup de fil, avec LST, à une connaissance de l'institution qui avait connu mon fils. On a dû attendre encore, redonner des coups de fil, et un jour, un éducateur a décroché le téléphone, on a parlé et il m'a proposé de parler avec mon fils. Je l'ai revu sur mon écran. C'est un moment émouvant que je n'oublierai pas.

Ça fait un an que je l'ai régulièrement au téléphone, ou sur skype. Je comprends que je n'ai pas pu le voir tout de suite, ça pouvait le perturber, comme disait l'institution, et puis, il y a le covid.

### A SES COTES

Mais maintenant... je voudrais déjà avoir une photo de lui. Je l'ai déjà demandée... j'aimerais surtout aller là-bas. Je voudrais le voir, le prendre dans mes bras. Avoir un petit mot à la Noël, un petit merci à mes messages, que je sache qu'on lui montre. Je voudrais le revoir de temps en temps, je ne veux pas changer leurs activités, mais le revoir. Je m'adapterai.

Je garde de cette année, le fait d'avoir enfin pu recontacter mon fils, de le voir déjà sur l'ordi. Ça, c'est le beau côté.

Maintenant, malgré mes problèmes de santé, j'aimerais le revoir, m'asseoir à côté de lui et lui parler.

Céline D

## ETRE EN SOLIDARITÉ

EN SOUTIEN AUX MILITANTS, MIGRANTS ET GRÉVISTES  
EN LUTTE POUR LEUR SURVIE.



### ON N'EST PAS LOIN

Lors d'une cave en décembre 2021 nous avons regardé un reportage coréalisé par la ligue des familles et la Voix des sans-papiers de Liège dans lequel on suit les témoignages de plusieurs personnes et familles sans papiers. A la suite de cette cave, on s'est posé pas mal de questions.

En effet, on regardait ce reportage dans le cadre des réflexions que nous menons à LST à propos d'un cahier de revendications dont le thème est la Déshumanisation... Là, en terme de déshumanisation on n'est pas loin...

**« Nous on a de la chance en fait ici, on n'a pas de bombes qui nous tombent sur la gueule. » « On n'a pas la peur au ventre de vivre dans un pays où on risque sa vie, celle de sa famille et ses amis parce que la peur de la violence est partout »**

Eux, finalement c'est comme nous, ils luttent tous les jours pour une vie meilleure... cette phrase était notre premier constat. Et donc on ne peut être qu'en solidarité avec eux. Ne pas être solidaire, c'est comme se déshumaniser en fait. Ils fuient la misère, la guerre, la répression, ... ils quittent famille, amis, racines dans

l'espoir d'un lendemain plus chaleureux.

Cette comparaison, ça nous fait réfléchir sur : comment ne pas avoir peur du lendemain ? Comment avoir confiance dans le futur ? c'est quoi une vie meilleure ?

Toutes ces questions, ça fait partie d'un tout. C'est vaste et ça dure depuis tellement longtemps. On n'a pas l'impression que ça va changer. Alors gardons espoir et restons ensemble pour garder cette parole qui dérange.

### PRENDRE LA PAROLE

Pousser les politiques à garantir la sécurité sociale c'est finalement permettre à chacun de faire des choix, de gagner un peu en confiance dans le lendemain. On est en train de détruire notre sécurité sociale au lieu de la consolider. On est en train d'ajouter toujours plus de contrôles et de répressions à l'égard de nos droits. On en parle également dans les réflexions sur le cahier de revendications... On en a parlé aussi dans les débats du dernier rapport bisannuel : **solidarité et pauvreté**.

Les migrants aussi, ils doivent se mettre à nu, on ne les croit pas, on les accuse de tous les méfaits. Ils ne sont pas considérés comme des êtres humains. On voit aujourd'hui naître une différence entre les personnes migrantes, conséquence de la guerre en Ukraine. On catégorise encore plus.

Nous en arrivons aux mêmes conclusions, il faut soutenir la solidarité. Tant pour eux que pour nous les situations sont difficiles et ce qui est questionnant, c'est de ne pas être reconnus là-dedans.

Les guerres servent à qui en fait ? Nous savons que les marchands

d'armes sont les premiers à vouloir déclencher des guerres pour leurs profits personnels. On entend parler de stratégies militaires mais on n'est pas impacté là-dessus. Nos galères restent les mêmes et on ne parvient pas à comprendre tout ça et comment ça peut annoncer un lendemain meilleur pour nous.

Eux, ils veulent un boulot (nous aussi), une vie digne pour eux et leurs familles (nous aussi). Ils sont en solidarité avec leurs familles qu'ils cherchent à soutenir pour l'école, pour des frais médicaux ou tout simplement pour pouvoir vivre selon leurs choix personnels (nous aussi).

Dans de nombreux pays la liberté par rapport à son corps, sa sexualité, ... sont bafoués ou interdits. Chez nous aussi, l'intolérance envers les autres existent. On n'accepte pas facilement l'homosexualité, le transgenre, le handicap de celui ou celle qu'on a en face de soi mais on accepte cette différence en travaillant sur les préjugés, en informant par des campagnes.

Tout ceci pose la question de la solidarité, de la tolérance et du respect de l'autre. Il y a deux choses qui nous semblent fondamentales : le soutien et la solidarité dans la famille et les systèmes de solidarités qui sont à renforcer (les systèmes structurels voués à garantir un minimum de sécurité d'existence. Ex : la sécurité sociale, l'école, les soins de santé, une sécurité d'existence pour tous).

En soutien aux militants, migrants et grévistes, ou encore aux personnes qui vivent partout l'oppression de la guerre.

**En lutte pour leur survie.**

Aurore, Andrée et Sébastien

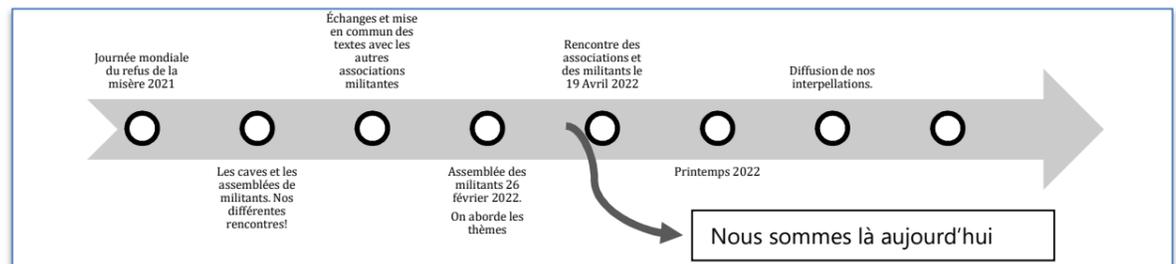
## DIFFUSER NOTRE PAROLE MILITANTE

Le cahier de revendications, nous en avons souvent reparlé, a commencé à se construire autour de la journée mondiale du refus de la misère en 2021. Enracinés dans des constats et des faits de vie qui ne datent pas d'hier, nous nous sommes mobilisés autour du thème de la « déshumanisation » avec d'autres associations et d'autres acteurs en lutte contre la misère.

Retraçons un chemin parcouru et donnons les quelques éléments qui permettront de voir clair dans la suite de ce processus.

Nous avons fait naître le thème de la déshumanisation de notre société à la suite d'un constat, encore une fois, d'une extrême violence subie par des personnes qui vivent l'oppression au quotidien. En l'occurrence ici, les quelques 400 personnes qui luttent et mettaient en péril leur vie dans une grève de la faim et puis de la soif, en Belgique. Tout ceci dans l'unique but d'être reconnus comme êtres humains et de prétendre à un minimum de sécurité d'existence.

Nous avons décidé collectivement (au sein de LST, mais également



avec les autres associations partenaires : ATD-Quart Monde, ADAs, front des SDF, CMGV,...) de structurer nos revendications en utilisant principalement deux moyens : un cahier de revendications (un texte) mais aussi une vidéo. Ces deux outils sont complémentaires et servent les mêmes objectifs : diffuser notre parole militante. Comme nous l'avons annoncé lors de nos différentes prises de parole du 17 octobre 2021 devant le Parlement wallon, nous « reviendrons au printemps, déposer les conclusions d'un travail que nous poursuivons dès maintenant »<sup>1</sup>.

Nous voilà, à l'heure d'écrire ces lignes, du côté de LST nous sommes prêts d'entamer une phase d'écriture qui donne suite à tout un travail de réflexions et de partages collectifs. Nous avons mené ce travail ensemble dans les caves, les permanences et en

assemblée de militants les 22 janvier et 26 février 2022.

Notre prochain rendez-vous collectif est la tenue d'une journée de réflexion, de partage mais aussi de rencontre avec les nombreux.ses militant.e.s impliqué.e.s dans les différents aspects de ce travail autour de la « Déshumanisation ».

### 19 AVRIL 2022

Journée collective de travail, débats autour du « **CAHIER DE REVENDICATIONS** »

Au Cinex Rue St-Nicolas 84 à NAMUR de 9h30 à 16h00.

L'information précise est à venir.

En collaboration avec ATD Quart-Monde, ADAs, CMGV, Front des sdf.

## ECHO DES ASSEMBLÉES DE MILITANTS

### TOUT UN CHEMINEMENT



Nos dernières Assemblées de militants nous auront permis de parcourir ensemble, au départ des témoignages dans les régions, la question des étiquettes qui nous collent à la peau, et qui sont le produit d'une structure sociale et sociétale. Ces étiquettes

produisent chez nous de grandes souffrances et difficultés. Nous avons également abordé les questions de robotisations et de la numérisation toujours croissante dans notre quotidien mais aussi les questions familiales qui traversent ces sujets et celui du statut cohabitant entres autres.

Nos revendications qui prendront forme dans ce « cahier de revendications » nous les formulons au départ de l'analyse que nous faisons ensemble et du regard que nous portons sur les témoignages que nous nous partageons et les faits de vie que

nous sommes contraints de vivre. Ces temps de réflexion collective, nous en avons encore éprouvé la teneur samedi 26 février, sont des moments forts d'humanité, d'altérité et de solidarité. Nous construirons nos prises de positions au départ de nos vies, des situations que nous vivons quotidiennement et c'est au départ de ce qui est partagé qu'on dresse collectivement une analyse du système qui produit cela et nous plonge dans ces situations de misère. Notre action de revendications s'ancre dans ce mécanisme et cette solidarité ; et nos actions en sont le fruit.

## LA DOMICILIATION D'OFFICE

*Toute personne doit être inscrite dans les registres de la commune où elle a établi sa résidence principale. Il s'agit d'une obligation légale.*



### LA RESIDENCE PRINCIPALE

Toute personne doit être inscrite dans les registres de la commune où elle a établi sa résidence principale. Il s'agit d'une obligation légale.

Avoir un domicile dans les registres de la commune est indispensable. Il constitue l'adresse officielle où les courriers importants, les convocations en justice, les décisions des organismes de sécurité sociale (ONEm, CPAS, etc.) sont envoyés.

Le domicile est également un indice de cohabitation pour déterminer le taux des allocations sociale.

La résidence principale à laquelle chacun doit être domicilié est une situation de fait. Cela correspond à l'adresse du lieu réel de vie, là où la personne séjourne effectivement dans la commune durant la plus grande partie de l'année.

La résidence principale est déterminée en fonction d'indices concrets : le lieu où la personne a un contrat de bail, où la personne loge effectivement la majorité du temps, où son conjoint ou les autres membres du ménage vivent,

où elle demande que son courrier soit envoyé, où elle a souscrit des abonnements à internet, aux fournisseurs d'énergie, etc.

C'est l'agent de quartier qui vérifie la réalité de ces indices, notamment en interrogeant le voisinage, puis qui adresse à l'administration communale un rapport sur la base duquel la commune devra statuer.

La commune peut compléter l'enquête de l'agent de quartier en interrogeant Proximus et les fournisseurs d'eau et d'électricité et de gaz, pour avoir un aperçu des consommations à l'adresse indiquée. La décision d'inscription est prise par le Collège communal.

### L'INSCRIPTION D'OFFICE

Il arrive que la commune inscrive d'office une personne à une adresse déterminée.

L'administration communale a l'obligation légale de rechercher les personnes qui ont établi leur résidence dans la commune sans en avoir fait la déclaration à leur arrivée, et donc sans être inscrites aux registres.

Quand une personne s'établit dans une commune, elle doit le déclarer à l'administration communale pour que la commune puisse la domicilier. Il arrive que certaines personnes ne le fassent pas, par oubli ou ignorance, ou parce qu'elles considèrent que leur présence dans tel logement de la commune ne correspond pas à leur résidence principale de sorte qu'elles estiment ne pas devoir s'y faire domicilier.

Si l'administration communale prend connaissance de sa présence sur son territoire (ce sera souvent le cas parce que l'agent de quartier constate sa présence lors d'un passage dans le quartier, ou lors d'une visite pour un autre motif dans le logement occupé), le Collège communal procédera à une domiciliation d'office compte tenu de l'enquête de l'agent de quartier.

La commune envoie à la personne concernée un courrier l'informant de sa domiciliation d'office. La personne a un mois pour envoyer une contestation par recommandé au SPF Intérieur (Direction générale Identité et Affaires citoyennes – Parc Atrium – Rue des Colonies, 11 - 1000 BRUXELLES), en précisant les motifs concrets pour lesquels elle estime qu'elle habite ou n'habite pas à l'adresse indiquée.

Le SPF Intérieur enverra un fonctionnaire chargé de faire une enquête sur le lieu effectif de résidence principale de la personne concernée. La domiciliation d'office sera au final validée ou annulée par le SPF Intérieur.

### LA RADIATION

La personne qui veut faire supprimer la domiciliation à son adresse d'une personne qui n'y habite pas ou qui n'y habite plus, doit en faire la demande à l'administration communale. L'agent de quartier effectue une enquête, interroge le voisinage, se renseigne auprès des services communaux et identifie si, au final, la domiciliation doit ou non être supprimée.

Il est essentiel de conserver la preuve de sa demande à la commune, par exemple en l'envoyant par mail. Cela permettra notamment de justifier auprès des organismes de sécurité sociale avoir fait le nécessaire pour mettre fin à une cohabitation qui ne se justifie pas ou plus.

L'enquête de l'agent de quartier prend souvent du temps, jusqu'à plusieurs semaines. Il faut donc relancer la commune, chaque fois par mail pour en garder la preuve.

La décision de radiation est prise par le Collège communal. Un recours est prévu au SPF Intérieur comme expliqué plus haut, tant pour la personne qui se retrouve radiée d'office, que pour la personne qui avait demandé cette radiation mais qui a été refusée.

Philippe Versailles

**Ça se passe**

**WWW.MOUVEMENT-LST.ORG**

N'hésitez pas à visiter notre site [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org) ou notre page facebook...

N'hésitez pas à nous contacter.

Vous découvrez aussi le QR code, vous le retrouverez dorénavant sur chaque journal.



**ECRITURE**

Ceux qui sont déconnectés.  
 Ceux qui n'ont pas internet pour payer les factures.  
 Ceux qui n'ont pas les moyens.  
 Ceux qui attendent longtemps dans les files.  
 Ceux qui ont froid aux pieds et aux mains.

...  
 Celle qui en a marre.  
 Celle qui ne sait pas comment faire.  
 Celle qui voudrait tout réussir.  
 Ceux qui veulent s'en sortir.  
 Ceux qui ne baissent pas les bras.

Ces extraits sont issus d'un texte collectif réalisé en atelier d'écriture à LST Namur.

Nous écrivons pour prendre la parole publiquement et témoigner des combats portés par les plus pauvres à Namur.



**Petites nouvelles**

**NAISSANCE**

Le 7 février 2022, Maëva est née chez Hélène ASSENMAKER et JérémY. Nous félicitons les parents ainsi que leurs familles.

**DECES**

Jean-Didier PLASSOFF, militant à LST Andenne, nous a quittés brutalement. Toutes nos pensées à sa famille, ses proches, ses amis.

**BON RETABLISSEMENT**

C'est un mois de santé fragile pour plusieurs d'entre nous : séjour à l'hôpital, tousseries et tracasseries, décision d'opération, les solitudes de la vie.... Nous pensons bien à vous tous. Bon rétablissement. Courage, le printemps, notre amitié, notre solidarité nous apporteront sûrement un peu d'énergie pour surmonter ces moments difficiles.

**« LA MAIN DANS LA MAIN »  
 LE QUART MONDE EN MOUVEMENT**

Ont participé à ce numéro

**D'Andenne** : l'équipe d'actualités Andennaises.  
**De Condroz-Famenne-Ardenne** : Marion.  
**De Namur** : Andrée, Aurore, Cécile, Céline, Martin, Patricia, Philippe, Sébastien.  
**Du Hainaut** : Luc.

**NOS ADRESSES DE CONTACT**

**A ANDENNE :**

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
 Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
[andenne@mouvement-lst.org](mailto:andenne@mouvement-lst.org)  
 Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

**EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :**

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl  
 Tél. : 0486/33 36 17  
 Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
[ciney-marche@mouvement-lst.org](mailto:ciney-marche@mouvement-lst.org)  
 Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

**PROVINCE DU HAINAUT :**

LST Hainaut  
 Tél. : - 0486/33 43 59  
[hainaut@mouvement-lst.org](mailto:hainaut@mouvement-lst.org)  
 Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
 Sur Tubize  
 C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
[tubize@mouvement-lst.org](mailto:tubize@mouvement-lst.org)

**A NAMUR :**

L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12  
 Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
[namur@mouvement-lst.org](mailto:namur@mouvement-lst.org)  
 Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
[federation@mouvement-lst.org](mailto:federation@mouvement-lst.org)

**ABONNEMENTS**

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
 Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
 De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
 27 rue Pépin – 5000 Namur

**DONS**

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

**AVEC LE SOUTIEN**

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



**IMPRIMERIE**

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
 Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !